

Les salles d'audience



La Cour d'Appel de Bordeaux regroupe 14 salles d'audience servant pour traiter des affaires en matière civile, pénale ou prudhomale. Parmi elles se trouve la salle d'audience de la 1ère chambre, dite *salle Montesquieu*. Elle devient la plus prestigieuse de la cour sous Napoléon III. Il y appose, d'un côté, son portrait, et de l'autre, celui de son oncle Napoléon 1er.

A l'origine, son espace est séparé en trois volumes :

- au fond, sur un sol de marqueterie, la cour est séparée par plusieurs marches, symbolisant sa hauteur et lui procurent sa majesté
- au centre, devant ces marches, sur un plancher en chevrons, les professionnels du droit, avocats, avoués et les justiciables
- à l'entrée, sur un sol en pierre, séparés par une barrière aujourd'hui supprimée mais dont les anciennes attaches restent visibles, les justiciables attendent que leur affaire soit appelée

Les magistrats du siège de la cour se répartissent sur deux rangées : autour du trône du premier président, chaque président de chambre dispose d'un fauteuil dont le protocole règle l'emplacement en fonction de l'ancienneté et du grade. Derrière les présidents, les conseillers disposent d'une banquette. Les magistrats du parquet général se rangent à gauche autour du procureur général. Face à eux, à droite, les fonctionnaires du greffe entourent leur greffier en chef.

En entrant dans la salle, les justiciables sont accueillis par un message au plafond "*jus romanum*" (droit des Romains), tandis qu'au dessus de la porte le nom "*Justinien*" rappelle le célèbre juriste ayant influencé longuement l'ancien droit. Face à lui, au plafond, les mots "*code Napoléon*" et sur le mur en fond, le nom de "*Napoléon 1er*" lui font écho comme signe de l'ère juridique nouvelle ; l'empereur des Français succédant à l'empereur des Romains.

Sur le mur du fond, au dessus des conseillers, se trouve une peinture signée Duvignau qui représente une allégorie de l'esprit des lois.

A droite, on y aperçoit des Perses commentant leur courrier ; en bas, un soldat romain après la décadence de son empire ; au milieu, l'urne funéraire de Montesquieu d'où s'échappe l'esprit des lois.

Le Palais Thiac

Cour d'Appel de Bordeaux

Un peu d'histoire...

Bordeaux, îlot judiciaire de renom, a connu de nombreuses évolutions architecturales. Au 15^e siècle, le pouvoir royal éprouvant de la méfiance envers Bordeaux, ville frondeuse, décide d'asseoir son pouvoir au sein de celle-ci. En effet, Bordeaux était une place stratégique entre le royaume de France et le royaume d'Angleterre. Pour se faire Charles VII décida, à la fin de la guerre de Cent ans, de créer la forteresse du Hâ, lieu de sentence royale.



La forteresse du Hâ est riche en histoire. Charles de Valois, Henri IV et Louis XIV en ont fait un pilier de leur assise ducale ou royale. A la Révolution française, le fort du Hâ devient une prison royale.

En 1835, Joseph-Adolphe Thiac, architecte du palais de justice, rase la forteresse pour y construire le palais, et ne garde que la tour principale. A partir de 1839, Monsieur Thiac lança la construction de l'actuel palais de justice. Celle-ci dura sept ans.

A partir de 1918, les exécutions capitales bordelaises eurent lieu dans la cour du Fort du Hâ.

Pendant la Seconde Guerre mondiale et sous l'Occupation, les Allemands se servent du fort comme prison politique, pour y enfermer les opposants et les résistants au régime nazi.

Cette tour garda son rôle pénitentiaire jusqu'en 1967. A partir de 1971, débute le nouveau chantier de l'Ecole Nationale de la Magistrature à Bordeaux. Elle sera inaugurée solennellement le 12 décembre 1972. Les deux anciennes tours du Fort sont aujourd'hui classées Monuments historiques.

La façade extérieure

La façade principale est inspirée par le temple d'Aphaïa. Ce péristyle monumental (comme le Parthénon à Athènes), à douze colonnes doriques, est surmonté par trois frontons triangulaires. L'ensemble du bâtiment est de style néoclassique, marqué par l'influence gréco-romaine et a pour but de manifester la solennité et la rigueur de la justice.

Sur la toiture plate, quatre statues sont adossées. Elles ont été sculptées par le sculpteur officiel de la ville de Bordeaux, Dominique-Fortuné Magessi, spécialiste du travail du marbre de Carrare. Chacune fait 3 mètres de large et 3,65 mètres de haut.



Quatre figures historiques sont ainsi représentées

Chrétien Guillaume de Lamoignon de Malesherbes (1721-1794) : Conseiller au Parlement de Paris, chargé de la censure royale, il protège néanmoins les encyclopédistes. Avocat de Louis XVI, il fut guillotiné durant la Terreur.

Henri François d'Aguesseau (1668-1751) : Procureur du roi au Parlement de Paris, puis garde des Sceaux et chancelier, il reprend la codification et l'unification du droit engagée par Michel de l'Hospital.

Charles Louis de Secondat, Baron de la Brède et de Montesquieu (1689-1755) : Écrivain et philosophe des Lumières, il fut aussi Président de chambre au parlement de Bordeaux.

Michel de l'Hospital (1506-1573) : poète et humaniste, il participe aux tentatives royales d'apaiser les guerres de religion entre protestants et catholiques. Il fut également juriste et conseiller au Parlement de Paris, puis chancelier de France.

La salle des-pas-perdus

Cette immense salle, dite salle des-pas-perdus, mesure plus de 1 000 m². Elle dessert les différentes salles d'audience de la Cour d'Appel et du Conseil de Prud'hommes. Elle est le lieu de rencontre entre les parties et leurs avocats.

A l'origine de la construction, le côté est était réservé au Tribunal de Grande Instance, tandis que le côté ouest était affecté à la Cour d'Appel. Les inscriptions murales dorées, notamment au dessus des portes des salles d'audience, gardent la trace de ces anciennes affectations.

De chaque côté de la salle se trouvent deux grandes statues : Montesquieu et Montaigne.



La statue de Montesquieu a été sculptée par Nicolas Raggi. Elle provient d'un cadeau offert en 1821 par le roi Louis XVIII à la cour civile royale siégeant alors dans l'ancien collège de Guyenne. Montesquieu y est représenté en costume d'époque, drapé d'une toge. Ayant été président de chambre pendant de nombreuses années, cette statue avait pour but de rendre hommage à la cour royale.

Depuis, nombreuses de ses œuvres servent de référence : "Les lettres persanes", "Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence" ou encore "De l'esprit des lois".

La statue de Montaigne a été façonnée par le sculpteur bordelais Nicolas Milhé. Elle a été érigée le 7 juin 2014, dans le but d'équilibrer les volumes de la salle des-pas-perdus et de rendre hommage à l'auteur. Montaigne y est représenté de façon anachronique en habit du XXI^e siècle. Opposé au costume antique de Montesquieu qui lui fait face, cette tenue manifeste le caractère contemporain du personnage.

Cette volonté est affirmée par la phrase issue des "essais" : "je ne peins pas l'être, je peins le passage".